Conseil municipal de Toulouse

Séance du 11 décembre 2020

**Vœu du groupe Archipel Citoyen en faveur du soutien à la lutte contre le VIH/sida**

Considérant que l’épidémie de VIH est toujours en cours en France, avec plus de 6 000 nouvelles contaminations identifiées chaque année ;

Considérant qu’en Occitanie, 9185 personnes vivaient avec le VIH en 2018 ;

Considérant qu’en France, plus de 25 000 personnes vivent avec le VIH sans le savoir et constituent ainsi le terreau de propagation de l’épidémie ;

Considérant que même avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, la France ne respectait pas ses objectifs « 3x95 » qui auraient pu permettre de mettre fin à l’épidémie de VIH en France à l’horizon 2030 ;

Considérant qu’avec la crise sanitaire, les objectifs de dépistages pour l’année 2020 n’ont pas été tenus, le nombre de tests sanguins ayant diminué de 56 % entre février et avril, selon Santé publique France, ce qui retarde la prise en charge et l’accès aux traitements antirétroviraux ;

Considérant qu’avec la crise sanitaire, les objectifs de prescription de PrEP (traitement qui empêche l’infection par le virus du sida chez des personnes séronégatives) n’ont pas pu être atteints ;

Considérant que, sans une action politique forte, une hausse des contaminations est à craindre, l’ONUSIDA indiquant le 27 novembre 2020 qu’entre 2020 et 2022, au niveau mondial, le nombre de nouvelles infections pourrait augmenter de 293 000 cas, avec potentiellement 148 000 décès supplémentaires, conséquences de la crise sanitaire ;

Considérant que Toulouse, quatrième ville de France, ne dispose que d’un seul Centre Gratuit d’information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST Infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) ;

Considérant que les publics qui subissent la plus forte prévalence du virus sont aussi ceux qui subissent d’importantes inégalités et discriminations dans notre société ;

Considérant que les personnes vivant avec le VIH subissent des discriminations au quotidien et particulièrement dans l’accès à la santé, au logement, au travail, etc. ;

Considérant que la santé est un enjeu primordial ;

Le Conseil Municipal de Toulouse, réuni le 11 décembre 2020, propose :

**Article 1.** La ville de Toulouse met en place un dispositif global et ambitieux « Toulouse sans Sida », en réunissant tous les acteurs concernés par la prise en charge ou la lutte contre le VIH/sida, avec pour objectif zéro nouvelle contamination par le VIH dans notre ville à partir de 2030.

**Article 2.** Le Conseil Municipal de Toulouserappelle que la présence du Centre gratuit d’information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) de La Grave en centre-ville est indispensable, et la ville de Toulouse s’engage à plaider auprès des autorités de santé pour que soit étudiée l’installation d’un centre supplémentaire, de préférence communautaire.

**Article 3.** La ville de Toulouse engage une campagne de communication sur le VIH dans la ville en lien avec les associations spécialisées pour appeler au dépistage.

**Article 4.** La ville de Toulouse réalise une note d’information contre la sérophobie et les préjugés liés au VIH à destination des agentes et agents, communauté médicale et services publics recevant du public sur la commune.

**Article 5.** La ville de Toulouse met à libre disposition du matériel de réduction des risques en mairie et dans des locaux municipaux.

**Article 6.** Le Conseil Municipal de Toulouse demande au gouvernement et aux autorités de santé que la lutte contre le VIH/sida redevienne une priorité de santé publique à part entière.

**Article 7.** Le Conseil Municipal de Toulouse demande au gouvernement d’assurer des droits au séjour et sociaux sans condition à toutes les personnes vivant avec le VIH.